

PROJET DE CENTRE 2020-2025

CENTRE P.M.S. PROVINCIAL THUIN

Matricule : 9415397900

9, rue A. Liégeois - 6530 THUIN

Tél : 071/59.02.46 - Fax : 071/59.42.88

Mail : cpms.thuin@hainaut.be

Notre équipe

- 1 Directrice
- 3 ETP Conseillères psychopédagogiques
- 1 Auxiliaire psychopédagogique
- 2 ETP Auxiliaires sociales
- 1 Auxiliaire para-médicale
- 2 ETP d' Auxiliaires logopédiques
- 1 Médecin vacataire :
- 1 Secrétaire
- 1 Auxiliaire professionnelle

Notre ressort

Nous assurons la tutelle psycho-médico-sociale de ± 6895 élèves des écoles communales maternelles et primaires ordinaires des entités de Beaumont, Fontaine-l'Evêque, Froidchapelle, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers, Lobbes, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles, Sivry-Rance et Thuin (31 directions d'écoles - 62 implantations scolaires).

Dans chaque établissement scolaire, nous retrouvons une mixité sociale, avec des familles plus aisées et d'autres plus précarisées.

Missions et valeurs

Nos missions sont définies par le Décret du 14 juillet 2006 (Décret relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des centres PMS).

En concordance avec le projet spécifique de notre Pouvoir Organisateur, la Province de Hainaut, les valeurs essentielles qui sous-tendent notre travail sont :

- . la tolérance ;
- . le respect des différences culturelles, religieuses, sociales et philosophiques ;
- . la neutralité ;
- . l'indépendance vis-à-vis des écoles ;
- . l'accueil et l'écoute de toute demande ;
- . la responsabilisation et l'autonomisation du Sujet ;
- . le respect du libre choix des parents ;
- . le respect des règles de déontologie (secret professionnel...)
- . l'esprit critique et le libre-arbitre.

Modalités d'intervention

Nos interventions et avis ont un caractère consultatif et non contraignant, et sont soumis au secret professionnel. Nos services sont gratuits.

Nos axes de travail

1. Proposer nos services par :

- la diffusion du projet de Centre auprès des écoles et des partenaires du réseau
- la distribution de fascicules reprenant les missions des CPMS auprès des élèves de 2^{ème} maternelle ainsi qu' à tout nouvel élève inscrit
- des rencontres entre les Directions d'écoles et celle du Centre PMS
- des rencontres entre les équipes éducatives et celles du Centre P.M.S
- une lettre de présentation du centre envoyée aux chefs d'école à l'intention des parents d'élèves lors de la rentrée scolaire
- notre participation à plusieurs conseils de participation

2. Répondre aux demandes des consultants par :

- l'analyse de toute demande, en concertation tridisciplinaire, et la mise au point de son suivi
- un feedback aux demandeurs (parents, enseignants, autres institutions...)
- une réorientation des demandes vers le service le plus adéquat si nécessaire
- des entretiens préliminaires avec les enseignants pour soutenir leurs démarches de mobilisation des parents

3. Prévenir et repérer les difficultés par :

- des concertations avec les SPSE spécifiques aux élèves de 1^{ère} maternelle et en répondant aux interpellations des institutrices
- la prise de connaissance de la population des élèves de 2^{ème} maternelle par l'intermédiaire de fiches PMS distribuées aux parents
- une concertation avec les institutrices pour tous les enfants de 3^{ème} maternelle et la réalisation de dépistages ciblés
- des interventions des Auxiliaires logopédiques au sein des classes maternelles, suivies de rencontres avec les parents
- une présence permanente sur le terrain et des entrevues régulières avec les enseignants au sujet des élèves de leurs classes

- la facilitation du lien et de la communication école/enfant/parents
- des animations de groupe

4. Etablir un diagnostic et assurer la guidance au travers :

- d'entretiens sociaux et médicaux
- d'examens psychologiques individuels en vue de remédier aux troubles :
 - . de l'adaptation scolaire ;
 - . des apprentissages pédagogiques ;
 - . du comportement ;
 - . du développement ;
 - . de l'attention/concentration ;
 - . du langage (oral et écrit).
- de l'analyse des données en tridisciplinarité et du choix de la remédiation la plus adaptée
- d'une remise de conclusions aux parents
- d'un feedback aux enseignants
- de la gestion des situations de maltraitance
- de la mise à disposition des ressources de l'équipe PMS auprès des équipes éducatives en cas de situations particulières ou de crise (conflits, harcèlement, décès d'enfant ou de parent,...)
- de réunions de synthèses avec les différents partenaires

5. Soutenir la parentalité :

- en étant à l'écoute des difficultés éducatives évoquées par les parents lors des entretiens ;
- en proposant des pistes de solution et en accompagnant les parents dans un processus de changement ;
- en rencontrant à plusieurs reprises les parents (tutelles) ;
- en intégrant cette dimension dans toutes nos actions pluridisciplinaires.

6. Accompagner l'orientation scolaire et fournir des informations sur les études par :

- des séances d'information aux élèves sur l'organisation de l'enseignement secondaire
- des examens d'orientation vers l'enseignement spécialisé

- des examens de dérogation :
 - . maintiens en 3^{ème} maternelle ou en vue d' une 8^{ème} année primaire
 - . avancements en 1^{ère} année primaire
- la distribution d'un folder d'information sur le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire à l'intention des élèves et de leurs parents
- notre participation à l'élaboration du projet et aux réunions de synthèse pour les enfants bénéficiant d'une intégration en enseignement ordinaire.

7. Promouvoir l'éducation à la santé par :

- des animations au sein des classes maternelles et primaires sur des thèmes choisis avec les enseignants : l'alimentation, le sommeil, l'hygiène, le développement affectif et sexuel,...
- notre participation à des projets communaux en partenariat avec l'Observatoire de la santé du Hainaut notamment et l'Office de la Naissance et de l'Enfance
- une collaboration efficace avec les Services de Promotion de la Santé à l'Ecole.

ANNEXES

Liste des établissements scolaires du ressort du centre PMS

Ecole	Adresse	Localité
Ecole communale fondamentale	Rue du Pavé, 17	6500 BARBENCON
Ecole communale fondamentale	Rue Ch. Rogier, 1	6500 RENLIES
Ecole communale fondamentale	Rue Plagne, 20	6500 SOLRE-SAINT-GERY
Ecole communale fondamentale	Chée de Charleroi, 167	6511 STREE
Ecole communale fondamentale	Rue Tombois, 3	6500 THIRIMONT
Ecole communale fondamentale	Rue de l'Enseignement, 49A	6140 FONTAINE-L'EVEQUE
Ecole communale fondamentale	Cité des Oiseaux, 8A	6140 FONTAINE-L'EVEQUE
Ecole communale fondamentale	Bd du Nord, 16	6140 FONTAINE-L'EVEQUE
Ecole communale fondamentale	Rue A. Berteaux, 37B	6142 LEERNES
Ecole communale fondamentale	Rue Chaussée, 133	6141 FORCHIES-LA-MARCHE
Ecole communale fondamentale	Sentier des Trieux	6141 FORCHIES-LA-MARCHE
Ecole communale fondamentale	Cité des 3 Bonniers, 1	6141 FORCHIES-LA-MARCHE
Ecole communale fondamentale	Rue Arzières, 24	6440 FROIDCHAPELLE
Ecole communale fondamentale	Rue du Bosquet, 1	6440 FOURBECHIES
Ecole communale fondamentale	Chée de Beaumont, 87	6440 BOUSSU-LEZ-WALCOURT
Ecole communale fondamentale	Rue Dubray, 6	6120 HAM-SUR-HEURE
Ecole communale maternelle	Rue Saint-Roch, 17	6120 HAM-SUR-HEURE
Ecole communale fondamentale	Rue de Jamioulx, 29	6120 HAM-SUR-HEURE
Ecole communale fondamentale	Rue Saint-Jean, 21	6120 COUR-SUR-HEURE
Ecole communale fondamentale	Rue W. Brogneaux, 8	6120 JAMIOULX
Ecole communale fondamentale	Rue Gendebien, 6B	6120 MARBAIX-LA-TOUR
Ecole communale fondamentale	Rue des Couturelles, 1	6120 NALINNES
Ecole communale fondamentale	Place des Haies, 1	6120 NALINNES

Ecole communale fondamentale	Rue des Ecoles, 40	6120 NALINNES
Ecole communale fondamentale	Rue des Bonniers, 34A	6540 LOBBES
Ecole communale fondamentale	Rue des Ecoles, 37	6540 LOBBES
Ecole communale fondamentale	Rue du Village, 40	6540 MONT-STE-GENEVIEVE
Ecole communale fondamentale	Rue Chevesne, 39	6542 SARS-LA-BUISSIÈRE
Ecole communale fondamentale	Rue Wilmet, 21	6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL
Ecole communale maternelle	Promenade Dr Cornet, 1	6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL
Ecole communale fondamentale	Rue de Marbaix, 105	6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL
Ecole communale maternelle	Rue des Fougères, 33	6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL
Ecole communale fondamentale	Rue de Cousolre, 2	6111 LANDELIES
Ecole communale fondamentale	Rue Célestin Freinet, 1	6230 PONT-A-CELLES
Ecole communale maternelle	Rue Hairiamont, 12	6230 PONT-A-CELLES
Ecole communale fondamentale	Rue Theys, 15	6238 LUTTRE
Ecole communale maternelle	Rue Saint-Nicolas, 8	6238 LUTTRE
Ecole communale maternelle	Place de Liberchies, 1	6230 LIBERCHIES
Ecole communale maternelle	Rue des Lanciers, 1	6230 VIESVILLE
Ecole communale primaire	Place des Résistants, 10	6230 VIESVILLE
Ecole communale maternelle	Rue Wolff, 1	6230 VIESVILLE
Ecole communale fondamentale	Place Fonds Nachez, 10	6230 THIMEON
Ecole communale fondamentale	Rue du Village, 78	6230 OBAIX
Ecole communale	Rue Brigode, 22	6230 BOIS RENAUD
Ecole communale maternelle	Rue P. Pastur, 18	6230 BUZET
Ecole communale fondamentale	Petit Roelux, 25	6230 ROSSEIGNIES
Ecole communale fondamentale	Grand Place, 29	6470 SIVRY
Ecole communale fondamentale	Rue Sourenne, 1	6470 SAUTIN
Ecole communale fondamentale	Rue Carrière, 1A	6470 RANCE
Ecole communale fondamentale	Rue de Sivry, 4	6470 GRANDRIEU
Ecole communale primaire	Rue Grignard, 56	6533 BIERCEE
Ecole communale fondamentale	Chemin de Maroëlle, 24	6530 THUIN
Ecole communale fondamentale	Rue Cromboully, 45	6530 THUIN
Ecole communale fondamentale	Rue de la Cour, 8	6536 THUILLIES
Ecole communale fondamentale	Grand Place	6532 RAGNIES
Ecole communale fondamentale	Place des Combattants et Déportés, 2	6534 GOZEE
Ecole communale fondamentale	Rue de Marchienne, 134A	6534 GOZEE

Ecole communale fondamentale	Rue Mathé, 12	6530 LEERS-ET-FOSTEAU
Ecole communale fondamentale	Chemin de Forestaille, 45	6531 BIESME-SOUSTHUIIN
Ecole communale fondamentale	Rue de l'Escaille, 1	6210 VILLERS-PERWIN
Ecole communale fondamentale	Rue de Bruxelles, 41	6210 REVES
Ecole communale fondamentale	Rue Helsen, 69 Bis	6211 MELLET
Ecole communale fondamentale	Rue Helsen, 4B	6211 MELLET
Ecole communale fondamentale	Rue de Gosselies, 17	6210 WAYAUX

Nos partenaires

- les Directions d'écoles et leurs équipes éducatives
- les parents
- les Services de Promotion de la Santé à l'Ecole de Gosselies, Strépy-Bracquegnies, Morlanwelz, Nivelles, Solre-Sur-Sambre et Chimay
- des Services d'Aide en Milieu Ouvert
- des Services d'Aide Précoce
- des Services d'Aide à l'Intégration
- des Services d'Accueil de Jour pour Jeunes et Services Résidentiels pour Jeunes
- des Services de Santé Mentale
- les Services d'Aide et Prévention Enfants/Parents
- des Plannings Familiaux
- le Service d'Aide à la Jeunesse de Charleroi
- les travailleurs médico-sociaux de l'Office de la Naissance et de l'Enfance des communes desservies
- les assistants sociaux des Centres Publics d'Action Sociale
- les assistants sociaux de cellules communales de prévention
- des logopèdes indépendantes
- l'Observatoire de la Santé du Hainaut
- Des médecins spécialistes
- les autres centres psycho-médico-sociaux tous réseaux confondus